

ÉDITORIAL

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine.

Courrier du lecteur

Le Franco reproduit ci-dessous une lettre que la sénatrice franco-albertaine Claudette Tardif a fait parvenir au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore, le 2 mai dernier, en lien avec le dossier du Fonds du Canada pour les périodiques.

Monsieur le Ministre,

Je vous écris afin d'appuyer la requête de monsieur Étienne Alary, le directeur du journal Le Franco qui vous a écrit le 19 avril 2012 afin de vous demander de revoir dès maintenant la formule de financement du volet « Aide aux éditeurs » du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP).

Je salue en amont le gouvernement qui, en cette période de compressions budgétaires, démontre clairement une volonté de continuer à appuyer les publications de langues officielles en situation minoritaire. J'aimerais cependant vous signaler que la formule de financement du FCP, qui est venue remplacer l'ancien Programme d'aide aux publications, néglige malheureusement les besoins particuliers des journaux provinciaux en situation minoritaire tels que Le Franco, l'unique journal qui dessert la communauté francophone de l'Alberta.

Les Franco-Albertains sont disséminés aux quatre coins de la province et le journal est contraint de faire appel à Postes Canada pour la très grande majorité de sa distribution. Il n'existe pas d'alternative moins coûteuse pour l'envoi de ce journal. En desservant une clientèle précise, qui est éparpillée, la réalité du marché pour un journal provincial en situation minoritaire ressemble davantage à celle des magazines qu'à celle d'un journal communautaire de la majorité. Compte tenu de ces particularités, la formule de financement du volet « Aide aux éditeurs » du FCP devrait accorder aux journaux provinciaux en situation minoritaire un traitement similaire à celui accordé aux magazines, en offrant un financement de même niveau.

Au terme de l'exercice de trois ans entamé l'année dernière par le FCP, Le Franco verra sa subvention réduite par plus de 25 % par rapport au financement reçu pour l'année financière 2010-2011. Cette réduction risque d'affecter considérablement la qualité du journal et sa distribution à travers la province.

Je compte sur votre compréhension pour que le journal Le Franco puisse avoir accès à un financement complet et sur mesure le plus tôt possible afin qu'il puisse maintenir son excellente qualité et qu'il puisse continuer à répondre aux besoins de la communauté franco-albertaine. Cet enjeu est extrêmement important. Permettez-moi de vous rappeler qu'en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, lorsqu'il s'agit de mesures positives, il est essentiel que Patrimoine canadien prenne toutes les mesures nécessaires pour appuyer l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma requête et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Claudette Tardif, Ph.D.
Sénatrice de l'Alberta